

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Christian DUGUÉ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 7

Présents : 4

Excusés : 3

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

11/09/2025

Date d'affichage

11/09/2025

publication du :

25/09/2025

Etaient présents :

Mme BONARDOT Françoise, M. DEGIOANNI Léopold, M. DUGUÉ Christian, Mme HORBATIUK Marie

Procurat(s) : Mme KELLER Geneviève (pouvoir à Mme F. BONARDOT), Mme. DEGIOANNI Justine (pouvoir à M. L. DEGIOANI),

Etai(ent) absent(s) : Mme HORBATIUK Marie

Etaient excusés : Mme DYON Pascale, Mme DEGIOANNI Justine, Mme KELLER Geneviève

A été nommée comme secrétaire de séance : Françoise BONARDOT

Restauration de la maison commune

Le maire expose que malgré les efforts, notre commune n'a pu rassembler le financement suffisant pour mener à bien ce projet dans les conditions actuelles.

Il fait état de son courrier du 8 août 2025 au sous-préfet portant sur les modalités de détermination du montant de la subvention obtenue au titre de la DETR 2025 (113 334 €), sur le manque de financement pour le projet, et sur la faible capacité d'autofinancement nette du budget communal, concluant sur la demande d'un complément de subvention au titre de 2025.

Considérant l'assurance apportée par Monsieur le Sous-préfet dans sa réponse du 12 septembre et au cours d'un échange téléphonique le 17 septembre, pour reconsidérer en notre faveur le taux de subvention appliqué ainsi que les dépenses éligibles, et sur sa proposition, le maire propose au conseil de renoncer à la subvention DETR attribuée pour 2025 et de redéposer un dossier de demande subvention DETR pour l'année 2026.

Après en avoir débattu, le conseil, à l'unanimité :

- **Autorise** le maire à renoncer à la subvention DETR 2025
- **Mandate** le maire pour redéposer un dossier de demande de subvention DETR 2026

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MONTCEAUX-RAGNY

La secrétaire de séance,
Françoise BONARDOT

Le Maire,
Christian DUGUÉ

